

FICHE MEMO : AIDES FINANCIERES POUR : - L'ENTREE DANS LE LOGEMENT

L'AVANCE LOCA-PASS



QUI ?



Salarié d'une entreprise du secteur privé non agricole ou **jeune de moins de 30 ans**.

QUOI ?



L'AVANCE LOCA PASS permet de **financer gratuitement le montant de votre dépôt de garantie** demandé par votre bailleur.

COMMENT ?

1

Rendez-vous sur locapass.actionlogement.fr pour vérifier votre éligibilité



2

Saisissez votre demande en ligne et imprimez les documents

3

Envoyez votre dossier complet

4

Recevez les fonds après l'acceptation de votre dossier



- Prêt **sans intérêt, ni frais** de dossier.
- Possibilité de déposer votre demande **jusqu'à 2 mois après l'entrée dans le logement**.
- **Cumulable**, sous conditions, avec d'autres aides Action Logement.

OU



FSL

QUI ?

Tout public éligible selon un **plafond de ressources** établi par le Conseil Départemental.



QUOI ?



LE FOND SOLIDARITE LOGEMENT permet d'avoir des **aides financières** pour le **dépôt de garantie**, le **premier mois de loyer**, l'achat de meubles de première nécessité, etc...

COMMENT ?

1



Prenez contact avec le **travailleur social** qui vous accompagne dans les démarches administratives.

Le cas échéant prendre contact avec la MDS de votre secteur.

2

Lors du rendez-vous le **travailleur social** évaluera votre éligibilité. Le dossier de demande FSL sera établie.

3

Informez LOZERE HABITATIONS des aides demandées. Demandez l'attestation bailleur pour les frais de location à transmettre au travailleur social

4

Le paiement sera versé à Lozère Habitations et ira en déduction sur votre compte locataire.

- LE CAUTIONNEMENT

LA GARANTIE VISALE



QUI ?



Étudiants ou Alternants âgés de 18 à 30ans.

QUOI ?



La **garantie visale** est un garant 100% gratuit vous permettant de simplifier l'accès au logement. Elle permet une garantie de loyer et des charges impayés couvrant toute la durée d'occupation jusqu'à 9 mensualités.

COMMENT ?

1

Rendez-vous sur visale.fr pour vérifier votre éligibilité.

2

Saisissez votre demande en ligne.

3

Envoyez votre « VISA » à Lozère Habitations.

4

Signature du contrat de cautionnement visale.

